



20 novembre 2009

Communiqué de presse

La mobilité douce, un objectif majeur pour les deux parcs nationaux voisins du Grand Paradis et de la Vanoise

Animés par des objectifs similaires de gestion patrimoniale de territoires exceptionnels qui forment un grand espace naturel d'un seul tenant, le Parc national du Grand Paradis et le Parc national de la Vanoise mènent depuis longtemps une collaboration active. Afin de renforcer ces liens, une journée de rencontres d'élus et de socioprofessionnels des deux territoires a été organisée le 13 novembre 2009 au Centre de visiteurs du Parc national du Grand Paradis, à Ceresole Reale, dans la région du Piémont italien. Cette rencontre était souhaitée des deux côtés de la frontière depuis longue date, la précédente ayant eu lieu voici près de deux décennies.

Bien que situé à quelques kilomètres seulement à vol d'oiseau de Bonneval-sur-Arc, le déplacement jusqu'à Ceresole Reale est un long voyage, nécessitant plus de quatre heures de trajet en partant de Chambéry. La délégation française s'est donc déplacée en autocar que celui-ci a rassemblée en trois étapes, à Chambéry, Aiton et Modane pour permettre aux représentants des deux vallées de la Tarentaise et de la Maurienne de limiter leurs déplacements en voiture. Cette délégation était notamment composée de Rémi Thuau (Préfet de la Savoie), Alain Marnezy (Président du Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise), Daniel Jorcin (Président de la Communauté de communes de Haute-Maurienne) et d'une vingtaine de membres du Conseil d'administration du Parc, de son Conseil économique, social et culturel et de son Conseil scientifique, de Maires et d'agents de divers organismes.

Elle a été accueillie à Ceresole Reale par des représentants homologues du Parco nazionale Gran Paradiso, dont notamment Giovanni Picco (Président du Parc), Renzo Bruno Mattiet (Maire de Ceresole Reale) et Michele Ottino (Directeur du Parc).

La matinée a été consacrée à la présentation de l'historique des deux établissements, de leurs actions partenariales communes en cours et des perspectives possibles pour renforcer cette collaboration. Il a ainsi notamment été évoqué la possibilité d'inscrire dans les documents-cadres des deux établissements ce partenariat comme une de leurs priorités. L'après-midi a été consacré au développement des transports en commun et de la mobilité douce au service de ces territoires. Ont ainsi été présentées les initiatives réussies dans le cœur des deux parcs, d'une part de retrait des voitures particulières au Col du Nivolet, dans le Grand Paradis, au profit de petits autobus, et d'autre part du renforcement, en Vanoise, des navettes également en petits véhicules de transport en commun du village de Termignon jusqu'au hameau d'Entre-Deux-Eaux. Ces présentations ont été renforcées par un exposé sur la démarche en cours, pilotée par la Communauté de communes de Haute-Maurienne, d'une offre globale de transports en commun adaptés à la fois à la demande du public touristique et aux besoins des habitants de la vallée.

Concluant cette journée riche en échanges, les participants ont exprimé leur plaisir d'avoir pu y participer et leur souhait de sa reconduction régulière sur divers thèmes importants pour le développement durable et transfrontalier des deux territoires du Grand Paradis et de la Vanoise. Il a d'ores et déjà été confirmé la perspective d'une collaboration intensifiée sur plusieurs sujets de travail précis, notamment le tourisme de nature et de culture et le suivi du changement climatique.

Légende

L'accueil de la délégation française par Giovanni Picco , Président du Parc national du Grand Paradis, a introduit une journée riche en échanges. (photo © Christian Neumüller, Parc national de la Vanoise)

